



Suite à une demande de divorce de ma femme

Par **ausecour**, le **02/10/2011** à **17:55**

Bonjour,

ma femme demande le divorce depuis quelques jours par le billet d'une avocate pour motif je suis nerveux qui hurles tout le temps,...on a une fille de 7 ans.

c'est vrai je suis nerveux, j'ai une voix assez forte, en plus depuis 5 ans je suis entre le chômage et l'interim, je ne sais pas quoi faire car je suis arrivé en France depuis 11 ans par amour et pour le mariage et construire une famille.

quand je suis arrivé elle a fait un contrat de séparation de biens que je connaissais pas et d'ailleurs ce n'était pas un problème car après j'ai participé à la rénovation de toute la maison pendant deux ans jours et nuit quand je ne travaille pas en plus je m'occupe de ses enfants quand elle n'est pas à la maison et les mercredi.....

et plus et plus.....

pouvez vous m'orienter.

je suis dans une boule noire

Par **cocotte1003**, le **02/10/2011** à **21:24**

Bonjour, pour divorcer il vous faut un avocat commun avec votre femme si vous êtes d'accord sur la séparation, l'attribution du domicile conjugal et la garde de votre fille ainsi que la pension alimentaire pour l'élever. Ça c'est la solution la plus rapide et la moins chère mais il faut que vous soyez d'accord entre vous. Sinon vous prenez un avocat personnel (c'est la meilleure solution pour vous) qui défendra vos intérêts. Si vous n'avez pas les moyens financiers de le payer, allez au tribunal dont dépend votre domicile et demandez un dossier d'aide juridictionnelle. Sachez que rien ne sert de refuser le divorce car après 2 ans de séparation, votre femme l'obtiendra automatiquement. Le contrat de séparation de biens et

un contrat que l'on signe avant le mariage chez un notaire : vous ne pouvez l'ignorer. Allez voir un avocaat, c'est votre meilleure option pour le moment, cordialement

Par **ausecour**, le **03/10/2011** à **08:33**

Merci de votre réponse.

est ce que puisque ce n'est pas moi qui demande le divorce , qu'est ce que je peux demander?

dsl il y'a des choses qui sont intimes je ne peux pas les dire ici qui ne viennent pas de moi plus lcette pression pour le quotidien...qui me rends nerveux avec la non stabilité du boulot et financièrement.

Par **mimi493**, le **03/10/2011** à **08:40**

[citation]qui me rends nerveux avec la non stabilité du boulot et financièrement. [/citation] ce qui n'est pas une raison pour le faire payer à votre femme et à votre fille en rendant leur quotidien infernal. attention à cet argument qui se retournera contre vous.

Par **cocotte1003**, le **03/10/2011** à **12:58**

bonjour, Outre le fait de voir un avocat, il serait bon d'essayer de discuter calmement avec votre ex our aménager le futur en particulier celui de votre fille. commencez par vous calmer et envisagez qui va garder le domicile conjugal, qoui a le plus besoin de la voiture..... c'est du donnant donnant, il faut faire des concessions. Laissez parler votre femme, elle a peut-etre déjà (probablement d'ailleurs) envisager la garde de votre fille. discutez calmement et allez voir un avocat, cordialement